



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 11.10.2019

Numéro de publication: HR02-1004736207

Canton: NE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Jeanmaire Transports SA, La Chaux-de-Fonds

Jeanmaire Transports SA

rue Blaise-Cendrars 13

2300 La Chaux-de-Fonds

Jeanmaire Transports SA, à La Chaux-de-Fonds, CHE-497.816.071 (FOSC du 02.07.2019, p. 0/1004665625). Galliker Rolf, président du conseil d'administration et délégué, continue de signer collectivement à deux, mais désormais sauf avec Galliker Corinne Maria et Galliker Sabrina Helena. Galliker Peter Paul, membre du conseil d'administration et délégué, continue de signer collectivement à deux, mais désormais sauf avec Galliker Philipp Raphael et Galliker Peter, domicilié à Dagmersellen. Studer Esther Maria, membre du conseil d'administration, continue de signer collectivement à deux, mais désormais sauf avec Studer Albert Fabian (ditm Fabian) et Studer Caroline Esther. Galliker Peter, domicilié à Altishofen, continue de signer individuellement. Signature collective à deux a été conférée à Barmettler Paul Georg, de Buochs, à Oberdorf (NW), ainsi qu'à Galliker Helena Anna (dite Helen), de Luthern, à Altishofen. Signature collective à deux, sauf avec Studer Esther Maria et Studer Caroline Esther a été conférée à Studer Albert Fabian (dit Fabian), de Hasle (LU), à Egolzwil. Procuration collective à deux a été conférée à Ballmer Peter Rudolf, de Lausen, à Rolle, Steinmann Peter, de Ettiswil, à Sursee, Trachsel Pirmin Alois, de Rüeggisberg, à Willisau, Wechsler Thomas, de Luthern, à Rothrist, ainsi qu'à Wechsler Josef Anton, de Luthern, à Nebikon. Procuration collective à deux, sauf avec Galliker Rolf et Galliker Sabrina Helena, a été conférée à Galliker Corinne Maria, de Willisau, à Hergiswil (NW). Procuration collective à deux, sauf avec Galliker Peter Paul et Galliker Philipp Raphael, a été conférée à Galliker Peter, de Luthern, à Dagmersellen. Procuration collective à deux, sauf avec Galliker Peter Paul et Galliker Peter, domicilié à Dagmersellen, a été conférée à Galliker Philipp Raphael, de Luthern, à Oberkirch. Procuration collective à deux, sauf avec Galliker Rolf et Galliker Corinne Maria,

a été conférée à Galliker Sabrina Helena, de Willisau, à Schenkon. Procuration collective à deux, sauf avec Studer Esther Maria et Studer Albert Fabian (dit Fabian), a été conférée à Studer Caroline Esther, de Wolhusen, à Sursee.

Registre journalier no 3229 du 08.10.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 125, Date: 02.07.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel